



Mairie de TOURS-EN-SAVOIE
1307 route Porte de Tarentaise
73790 TOURS-EN-SAVOIE
Tel : 04.79.31.00.73 OU 04.58.17.43.03
Email : sg@toursensavoie.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS / ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

A compléter obligatoirement pour toute inscription à la cantine et à la garderie

ELEVE

Nom : Prénom : Sexe :
Né(e) le : ___/___/___ Lieu de naissance :

Inscription en classe de :

RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal : Père – Mère – Tuteur

Nom : Prénom :
Né(e) le : ___/___/___ Lieu de naissance :

Adresse :

Facturer à cette adresse

Téléphone domicile : Portable : Tél. travail :

Profession : Employeur :

Situation familiale : Autorité parentale : Oui Non

Email (obligatoire) :

Responsable légal : Père – Mère – Tuteur

Nom : Prénom :

Né(e) le : ___/___/___ Lieu de naissance :

Adresse :

Facturer à cette adresse

Téléphone domicile : Portable : Tél. travail :

Profession : Employeur :

Situation familiale : Autorité parentale : Oui Non

Email (obligatoire) :

MEDICAL

Médecin : Tél Médecin :

Personnes à contacter en cas d'urgence (si les parents sont injoignables):

Père Mère Autre

Si autre : Nom : Prénom :

Adresse:.....

Téléphone :

A signaler éventuellement : problèmes de santé nécessitant des précautions particulières

.....
.....
.....

En cas d'urgence, nos services contacteront le 15 (SMUR- pompiers) qui prendra en charge votre enfant. En cas d'incident, les parents seront contactés en priorité. Tout changement de téléphone doit donc être impérativement signalé au personnel de nos services.

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement prévenue par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Autorisation en cas d'accident ou d'hospitalisation (pour la cantine et la garderie)

Nous, soussignés,,
parents de l'enfant, autorisons le personnel encadrant de cantine et de la garderie, à prendre toute initiative nécessaire en cas d'accident ou de maladie subite de celui-ci.

Date et signature des parents :

SORTIES

En primaire (dès le CP), l'enfant peut rentrer tout seul chez lui.

En maternelle, seul le responsable légal ou une personne autorisée par les parents peut récupérer l'enfant.

Si votre enfant est en maternelle, merci de remplir le cadre suivant :

Liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant :

NOM	PRENOM	QUALITE	TELEPHONE

En cas d'absence ou de retard de ma part, retard exceptionnel et justifié auprès de la mairie, le responsable de l'école conduira mon enfant à la garderie jusqu'à mon arrivée. Les parents s'engagent alors à régler la prestation périscolaire.

AUTRES INFORMATIONS

Assurance :

Compagnie :N° police :

Je certifie que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités proposées particulièrement la pratique sportive

Oui Non

J'autorise le fait que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités périscolaires :

Oui Non

Signature des parents :
(précédée de la mention « lu et approuvé »)